

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST BRIEUC - 2202 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 25/09/2025 - 8769 - 2012 B 00100 - 539 614 909 - 2R assurances

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	373 944		373 944	373 944		
	Autres immobilisations incorporelles	780 000		780 000	780 000		
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	97 629	71 302	26 327	39 170	12 843	32.79
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	15		15	15		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total II		1 251 588	71 302	1 180 286	1 193 129	12 843	1.08
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	98 987		98 987	86 074	12 913	15.00
	Autres créances	20 534		20 534	159 170	138 636	87.10
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	387 833		387 833	104 259	283 574	271.99
	Charges constatées d'avance (3)	4 133		4 133	914	3 219	352.00
	Total III	511 488		511 488	350 417	161 070	45.97
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 763 076	71 302	1 691 774	1 543 547	148 228	9.60

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024	Exercice N-1 31/12/2023	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 5 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	5 000	5 000		
	Réserves				
	Réserve légale	1 080	1 080		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	159 792	125 157	34 635	27.67
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	121 183	34 635	86 548	249.88
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	287 055	165 872	121 183	73.06
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	28 045		28 045	
	Total III	28 045		28 045	
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	709 504	800 000	90 496	11.31
	Concours bancaires courants	3 946	3 936	9	0.24
	Emprunts et dettes financières diverses	383 800	380 000	3 800	1.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	55 634	108 699	53 066	48.82
	Dettes fiscales et sociales	93 624	20 091	73 533	366.00
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	130 166	64 948	65 219	100.42
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 376 674	1 377 675	1 001	0.07
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 691 774	1 543 547	148 228	9.60

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

773 456 1 377 675

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	page 6
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	7
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	7
Etat des échéances des créances et des dettes	8
Composition du capital social	8
Fonds commercial	8
Evaluation des immobilisations corporelles	9
Evaluation des amortissements	9
Charges à payer	9
Charges et produits constatés d'avance	9
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	10
Engagement en matière de pensions et retraites	10

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

la SARL 2R Assurances est une société de courtage en assurances.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 691 774.22 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 611 049.80 Euros et dégageant un bénéfice de 121 182.95 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société 2R assurances a acquis la clientèle de l'établissement "Assurance "YAC" ainsi que tous les dossiers y attachés et le matériel servant à l'exploitation de son activité de courtier d'assurances en date du 9 janvier 2024 avec jouissance rétroactive au 31 décembre 2023.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 153 944		
Installations générales agencements aménagements divers	4 204		
Matériel de transport	62 331		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	38 900		
TOTAL	105 435		
Autres titres immobilisés	15		
TOTAL	15		
TOTAL GENERAL	1 259 394		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			1 153 944	1 153 944
Installations générales agencements aménagements divers			4 204	4 204
Matériel de transport			62 331	62 331
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		7 806	31 094	31 094
TOTAL		7 806	97 629	97 629
Autres titres immobilisés			15	15
TOTAL			15	15
TOTAL GENERAL		7 806	1 251 588	1 251 588

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	675	547		1 221
Matériel de transport	49 319	6 863		56 182
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	16 269	4 935	7 306	13 898
TOTAL	66 262	12 345	7 306	71 302
TOTAL GENERAL	66 262	12 345	7 306	71 302

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	5 4 7				
Matériel de transport	6 8 6 3				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 9 3 5				
TOTAL	12 3 4 5				
TOTAL GENERAL	12 3 4 5				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	98 987	98 987	
Débiteurs divers	20 534	20 534	
Charges constatées d'avance	4 133	4 133	
TOTAL	123 655	123 655	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	5 639	5 639		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	707 812	104 594	463 937	139 281
Fournisseurs et comptes rattachés	55 634	55 634		
Personnel et comptes rattachés	39 202	39 202		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	26 651	26 651		
Impôts sur les bénéfices	18 035	18 035		
Autres impôts taxes et assimilés	9 736	9 736		
Groupe et associés	383 800	383 800		
Autres dettes	130 166	130 166		
TOTAL	1 376 674	773 456	463 937	139 281
Emprunts souscrits en cours d'exercice	800 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	92 189			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	200.0000	25			25

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds de commerce Yac	780 000			780 000	
Fonds de commerce saint lun	373 944			373 944	
Total	1 153 944			1 153 944	

Les fonds de commerce figurant au bilan se rapportent aux éléments incorporels du fonds d'entreprise acquis le 17 janvier 2012 et le 31 dcembre 2023.
Les règlements n°2015-06 et n°2015-07 de l'autorité des normes comptables applicables depuis le 1er janvier 2016 instaurent de nouvelles dispositions sur le fonds commercial et notamment l'obligation de réaliser un test de dépréciation du fonds commercial non amorti.
Les tests réalisés à la clôture de l'exercice ne conduisent pas à constater une dépréciation du fonds de commerce inscrit à l'actif du bilan. Le fonds commercial reste

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

donc non amorti.

Ce changement de réglementation n'a en conséquence aucune incidence sur les comptes annuels de l'entreprise.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	7 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 ans

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 693
Emprunts et dettes financières diverses	3 800
Dettes fiscales et sociales	65 773
Total	71 266

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 133
Total	4 133

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	707 812
Total	707 812

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

- Cautionnement personnel solidaire de la gérance à hauteur de 160 000 euros
- Nantissement du fonds de commerce à hauteur de 800 000 euros

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

2 R ASSURANCES
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 63 rue de Chaptal
22 000 Saint Briec
539 614 909 RCS ST BRIEUC

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 JUIN 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
De l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2024

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 121 183 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice

121 183 euros

En totalité au compte « autres réserves ».

L'associée unique prend acte qu'il n'y a pas eu de distributions antérieures de dividendes.

Certifié conforme
La gérance



2R ASSURANCES
63, rue Chaptal
22000 SAINT BRIEUC
Tél : 02 96 33 53 85